

# Protocole sanitaire arrêté par le Ministère du travail

**Tous** les clients devront se munir d'un masque en arrivant au restaurant.

Le port du masque est **obligatoire** (sauf à table) lorsque vous vous déplacez dans le restaurant : lorsque vous quittez la table pour aller aux toilettes ou pour régler au comptoir par exemple.

Une **borne de gel hydroalcoolique est mise à votre disposition dès l'entrée du restaurant**, merci d'en faire usage à votre arrivée.

Les tables sont espacées d'un mètre et peuvent accueillir jusqu'à 10 convives.

Les menus sont présentés en évitant tout contact : via un **QR Code** que vous pouvez scanner avec votre téléphone portable (ou une tablette numérique).

L'accès WI-FI vous sera communiqué.

Le paiement sans contact est privilégié et **le paiement à table est favorisé**.